

Association Terroir et Nature en Yvelines

Adresse : Mairie de Houdan 78550 – HOUDAN

Courriel : atena.yvelines@orange.fr

www.terroir-nature78.org



La Gazette d'Atena 78

Hors
série

Le bulletin
des adhérents

Août 2010

Numéro spécial Bilan Chevêche 2010, 1^{ère} partie

Dominique ROBERT dom.robert3@wanadoo.fr David SEVE asdtheopaul@club-internet.fr

Résumé :

INVENTAIRE des populations locales de Chevêches

Chaque année, nous procédons à un inventaire des populations locales de Chouette chevêche par la méthode dite de « la repasse », en diffusant au magnétophone le chant enregistré du mâle.

L'inventaire 2010 a recensé **187 sites occupés par l'espèce**, répartis sur un territoire de 485 km².

Les résultats sont ensuite cartographiés, commune par commune, pour faire apparaître la répartition de l'espèce sur l'ensemble du territoire d'étude. La distribution géographique des populations apparaît comme fragmentée et inégalement répartie, mais l'inventaire permet de bien localiser les noyaux de population et de situer les enjeux de conservation.



CPN Atena 78

Association membre de la FCPN
Fédération des clubs
Connaître et Protéger la Nature



Chevêche avec un ver de terre... qui n'en finit pas de s'allonger

Photo Jean-Paul Gulia © Atena 78

INVENTAIRE des populations locales de Chevêches

1- Méthode :

La technique de la « repasse » est couramment utilisée pour recenser les populations de Chevêches. Elle s'appuie sur le fait que l'espèce est « territoriale ».

La diffusion au magnétophone d'un chant de mâle cherche à provoquer et faire réagir les oiseaux résidants : le plus souvent les *mâles*, mais aussi certaines femelles, qui se manifestent « en duo » avec leur « compagnon ».

Le protocole utilisé a été défini dans le cadre du Réseau Chevêche Ile-de-France.

A savoir :

Les forêts et zones boisées en général ne sont pas prospectées, de même que les grandes étendues de plaine agricole dépourvues de haies, d'arbres isolés et de cavités en général.

Tous les milieux à priori favorables sont au contraire systématiquement prospectés : en particulier la périphérie des villages, les hameaux et fermes isolées, ainsi que tous les sites susceptibles d'offrir des cavités, les vergers relictuels et les linéaires de saules...

Le recensement se fait à partir de points d'écoute distants de 500m, étant entendu que le magnétophone utilisé pour la repasse porte au moins à cette distance.

La commune a été retenue comme l'entité géographique et administrative de base.

Sur la carte IGN de la commune, on place **autant de points qu'il est nécessaire** pour couvrir l'ensemble des milieux favorables. En toute logique, le nombre de points varie :

- en fonction de l'étendue de la commune (il y en a de petites et d'autres très grandes).
- en fonction de la structure de l'habitat humain sur la commune, sachant qu'il se résume parfois à un gros bourg, ou au contraire qu'il se démultiplie en de nombreux hameaux (jusqu'à 16 sur la commune de Blaru, au nord de notre secteur de prospection).

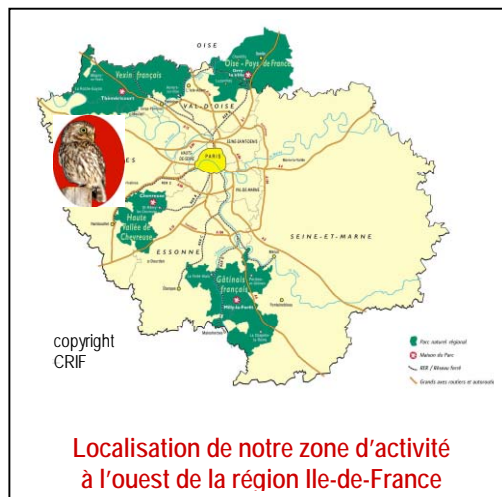
En pratique, 6 points peuvent suffire sur une petite commune regroupée autour du bourg, tandis que plus de 20 seront indispensables sur une grosse, composée de plusieurs hameaux, sous peine de ne pas détecter des Chevêches.

Chaque station d'écoute est séquencée de la façon suivante : 1 mn d'écoute préalable ; 30s de chant, 30s d'écoute ; 30s de chant, 30s d'écoute ; 30s de chant, 30s d'écoute,.

Chaque point dure donc 4mn sur le terrain.

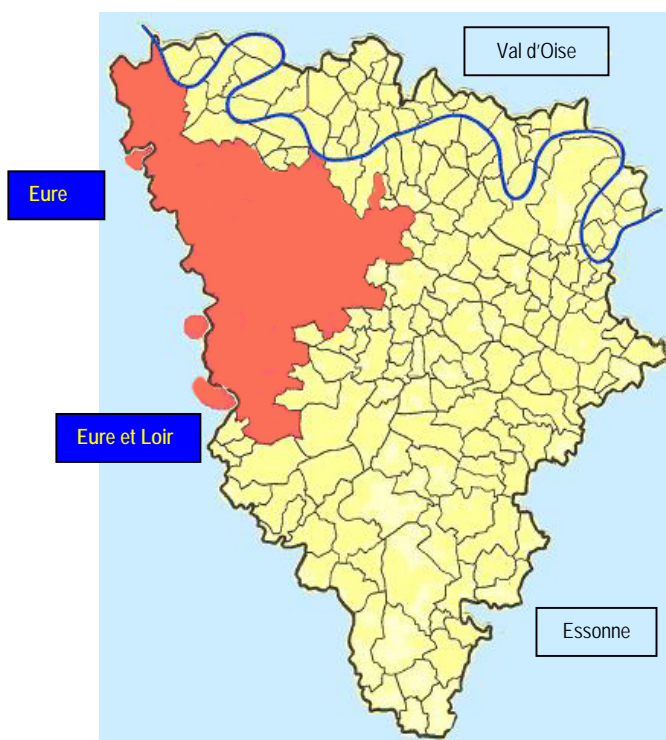
La fiche technique « repasse » du Réseau Chevêche Ile-de-France est télé-chargeable sur le site :

<http://terroir-nature78.org/ensavoirplusinve/fiche-technique-repasse.pdf>



2- Zone d'inventaire :

La Zone d'inventaire 2010 a porté sur 60 communes correspondant à 485 km² dans le quart Nord-ouest du département des Yvelines (au sud de la Seine).



3- Météo :

La météo est un élément clé pour la mise en oeuvre de la prospection nocturne : elle a été mauvaise durant une grande partie du mois de mars (nous faisant prendre du retard dans la prospection) ; elle a été ensuite très favorable en avril, permettant un nombre conséquent de sorties.

4- Pression d'observation :

La prospection 2010 s'est exercée au cours de **34 soirées** : contre 40 en 2009, 25 en 2008, 38 en 2007, 24 en 2006, 19 en 2005. (cf ci-dessous le détail des sorties nocturnes de mi-février à début mai).

REPASSE							
Pression d'inventaire pour le recueil des données							
Février		Mars		Avril		Mai (début du mois)	
Soirées	Soirées/homme	Soirées	Soirées/homme	Soirées	Soirées/homme	Soirées	Soirées/homme
4	6	11	20	17	22	2	2
Total : 34 soirées, correspondant à 50 soirées/hommes							

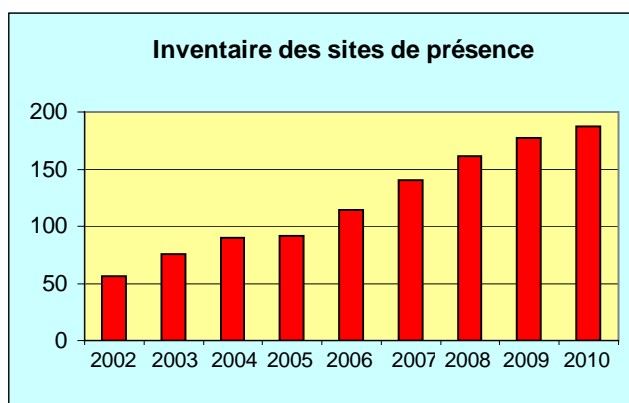
Observateurs : Arnaud Bak, René Bastien, Marie-Christine Dumoutiers, Laurent Jouanneau, Djelloul Kadour, Béatrice Le Moën, Alexandre Mari, Jean-Paul Martinet, Dominique Robert, César Robineau, Romain Rousseau, David Sève, Sylvie Valais.

5- Résultats 2010 :

187 sites occupés			
selon le statut de reproduction connu suivant :			
Couples nicheurs	Couples	Mâles chanteurs	Individus
40 <small>dont 39 en nid</small>	25	118	4
<small>- Le plus souvent, c'est le mâle qui défend son territoire et répond par le « chant ». - Parfois, la femelle se joint à son compagnon, et nous savons alors qu'un couple est présent. - Le couple est considéré comme « nicheur » seulement lorsque nous avons recueilli une preuve de la reproduction. - Parfois, nous n'enregistrons que des « cris », et l'individu entendu ne peut être « sexé ».</small>			



Notre connaissance des populations locales de Chevêches continue de progresser au fil des années.

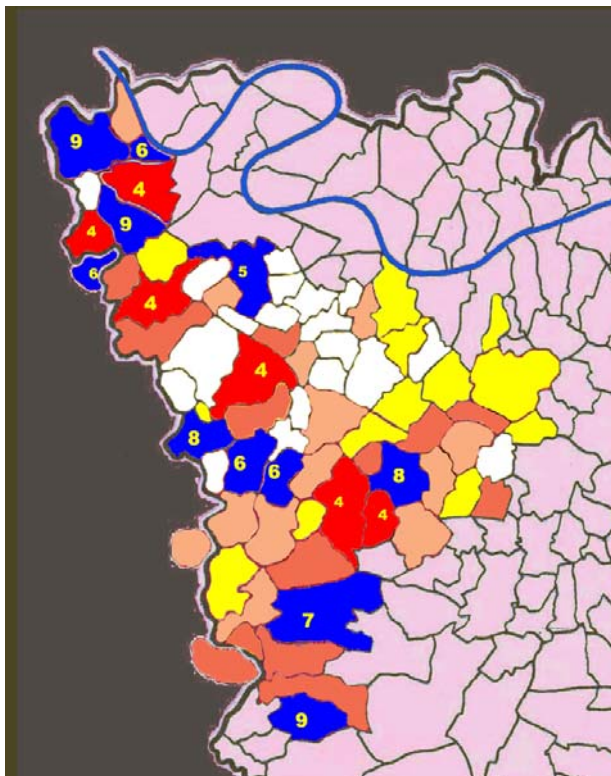


Cette progression régulière doit prendre en compte l'extension du territoire prospecté :

- 2002, 56 sites sur 27 communes
- 2003, 76 sur 33 communes
- 2004, 90 sur 39 communes
- 2005, 92 sur 39 communes
- 2006, 114 sur 44 communes
- 2007, 140 sur 51 communes
- 2008, 161 sur 55 communes
- 2009, 177 sur 55 communes
- 2010, 187 sur 60 communes

Il convient également de considérer l'expérience acquise depuis plus de 10 ans. Chaque année nous reconduisons cet inventaire sur un territoire où nous connaissons les habitats, sur lequel nous savons où sont les Chevêches, ce qui nous permet d'aller vite sur le terrain pour placer nos points d'écoute, pour contrôler les anciens sites déjà connus et pour étendre la recherche sur des communes voisines.

Les résultats sont ensuite cartographiés, commune par commune



Nombre de sites nar commune



NB : à partir de 4 sites de présence, la Chouette chevêche permet de créer une ZNIEFF en Ile-de-France, (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)

6- Discussion

La distribution spatiale de la Chevêche est étonnement hétérogène :

- Nous constatons d'un côté, *sur une même commune, la présence de véritables « agrégats » de Chevêches*, comme si cette espèce « territoriale » (qui défend son territoire contre d'autres Chevêches), aimait bien en même temps la proximité de voisins situés à portée de voix (à moins de 500m).

Soulignons qu'en matière de "proximité", nous avons eu la surprise de constater à 2 reprises des couples se reproduisant dans nos nichoirs à une distance de 56 m et même de 37 m, ce qui paraît tout a fait extraordinaire.

- Nous constatons simultanément des disparités inattendues *entre communes voisines*. Sur l'une, l'absence totale de la chevêche, et sur l'autre un fort noyau,

alors que les habitats paraissent assez comparables.

De telles disparités ne sont pas faciles à expliquer. Nous considérons toutefois que c'est la pénurie de cavités (dans nos paysages remembrés d'agriculture intensive), qui constitue le facteur principal conditionnant la présence ou l'absence de l'espèce.

Cette répartition hétérogène entre communes soulève une interrogation en matière de méthode d'étude des populations à l'échelle d'une région: la commune n'est visiblement pas la bonne entité de base, elle est trop petite. Seuls des inventaires sur de grandes surfaces d'un seul tenant (une maille de 10x10km) sont susceptibles de gommer ces disparités d'une commune à l'autre. En outre, il faut que la maille soit la même partout pour que les résultats soient comparables, ce qui n'est pas le cas de la commune.

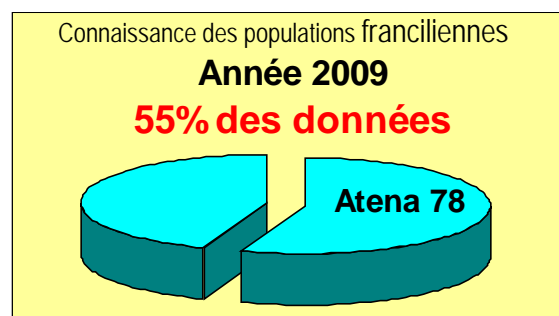
A l'échelle du territoire étudié (soixante communes d'un seul tenant), la cartographie des données d'inventaires nocturnes permet de bien localiser les noyaux de population.

Ces données de présence seront à croiser avec les données du baguage, pour évaluer finement les déplacements des Chevêches, les échanges possibles entre noyaux et donc comprendre le fonctionnement de l'espèce en métapopulation (*).

7- Pour conclure :

La population du ¼ NW des Yvelines (au sud de la Seine) que nous étudions est la plus importante connue à l'échelle de la région.

Pour mémoire, Atena 78 a recueilli 55% des données franciliennes en 2009.



Les enjeux de conservation sur notre secteur d'étude sont importants et méritent d'être pris en compte dans les politiques publiques d'aménagement de ce territoire rural des Yvelines.

(*) groupes de populations d'individus d'une même espèce, séparés dans l'espace mais interconnectés par des flux d'individus.